



Facture

25.01.2024

Page: 1 du 2

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
SAS au Capital : 20 130 950 Euros
N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
TVA EUR : FR 48 322593203
RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
FR
Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande: 3489630

N°. de client 40001225

Rep: 12

N°. de facture 1894492

Numéro de marché:

N°. de commande client: DEV0183153

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3577788 du 25.01.2024				
CE410X	0884962772355 305X.TONER N HC HP LJP M451 Origine Japon	1	99,56		99,56
	DEEE M5CART04 de 0,501 à 1Kg	1	0,1		0,10
N°. de livraison:	du				
CE411A	0884962772362 305A.TONER C HP LJP M451 Origine Japon	1	115,48		115,48
	DEEE M5CART04 de 0,501 à 1Kg	1	0,1		0,10
N°. de livraison:	du				
CE412A	0884962772379 305A.TONER J HP LJP M451 Origine Japon	1	115,48		115,48
	DEEE M5CART04 de 0,501 à 1Kg	1	0,1		0,10
N°. de livraison:	du				

Sous-Total

330,82 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »



Facture

25.01.2024

Page: 2 du 2

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 L'ENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 110 RUE EMILIEN GAUTIER
 ZAC DE L'ENFANT
 13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande:
 N°. de client 40001225
 Rep: 12

N°. de facture 1894492 Numéro de marché:

N°. de commande client: DEV0183153

CF412A	0888793807521 410A.TONER Y HP LJPro M452 Origine Japon	1	106,59	106,59
N°. de livraison:	DEEE M5CART04 de 0,501 à 1Kg du	1	0,1	0,10
PORT	PORT FRAIS DE PORT Origine France	1	15,00	15,00

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,40	452,51	20,00	90,50	543,01

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88

MERCI DE	Client :	40001225
Joindre de	Facture :	1894492
Papillon à	Montant :	543,01
Votre Règlement	Echeance :	24.02.24

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

V1.1.10